SM le Roi préside à Casablanca la cérémonie d'ouverture de la deuxième édition des Assises de l'industrie

Economie

Posté par: Visiteur

Publié le : 05-05-2011 23:53:34

SM le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a présidé, jeudi à Casablanca, la cérémonie d'ouverture de la deuxième édition des Assises de l'industrie.

- Signature de sept conventions de partenariat et de développement industriel entre le gouvernement et des opérateurs économiques
- Le Souverain décore des personnalités marocaines et étrangères actives pour leur contribution au développement économique et industriel du Royaume.

Au cours de cette cérémonie, il a été procédé à la projection d'une vidéo retraçant l'état d'avancement des chantiers du Pacte national pour l'émergence industrielle (PNEI, 2009-2015), signé à Fès le 13 février 2009.

Par la suite, le ministre de l'Industrie, du commerce et des nouvelles technologies, M. Ahmed Reda Chami, a présenté devant SM le Roi le bilan de la mise en Âoeuvre des dispositions du pacte, qui prend la forme d'un contrat-programme de 111 mesures engageant l'Etat et le secteur privé.

Ces mesures, a-t-il précisé, s'articulent autour du renforcement de la compétitivité des PME, de l'amélioration du climat des affaires et de la promotion de la formation, du développement des métiers mondiaux du Maroc et de plates-formes industrielles intégrées (P2I).

"Le Maroc a réussi à développer et à commercialiser une offre compétitive répondant aux besoins des investisseurs" pour ce qui concerne quatre métiers mondiaux : l'offshoring, l'automobile, l'aéronautique et l'électronique, s'est réjoui le ministre.

"Nous sommes sur la bonne voie pour la mise en oeuvre des 111 mesures du Pacte national pour l'émergence industrielle", a-t-il affirmé.

Pour sa part, le président de la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM), M. Mohamed Horani a salué la mise en place de programmes de soutien aux PME, appelant à "redoubler d'efforts pour assurer la promotion de cet arsenal de mesures d'accompagnement volontariste afin que le maximum d'entreprises puissent en bénéficier".

Evoquant la vision 2020 du CGEM, M. Horani a indiqué que l'ambition est de porter la contribution des entreprises industrielles à 550 milliards de dirhams du PIB à l'horizon 2020, contre 215 milliards en 2010 (soit 28%).

"La réforme de la Constitution a ouvert au Maroc une nouvelle perspective d'approfondissement et de consolidation de son processus de démocratisation", a-t-il relevé, estimant que cette grande avancée démocratique renforcera le climat des affaires du Royaume ainsi que son attractivité pour

les investisseurs tant marocains qu'étrangers.

De son côté, M. Robert Zoellick, président de la Banque Mondiale, a mis en évidence la pertinence de la stratégie industrielle Marocaine, des choix du Maroc dans les domaines industriel et financier et des efforts appréciables déployés par le Royaume dans ce sens.

De même, MM. Dominic Barton, président du Cabinet Mckinsey et Guy Hachey, président de Bombardier Aéronautique-Canada, ont focalisé leurs interventions sur le positionnement du Maroc dans l'industrie mondiale, notamment en tant qu'acteur majeur du secteur aéronautique.

Par la suite, SM le Roi, que Dieu L'assiste, a présidé la cérémonie de signature de sept conventions de partenariat et de développement industriel entre le gouvernement et nombre d'opérateurs économiques.

La première convention concerne la mise en place de la plateforme industrielle intégrée de Nouaceur.
Elle a été signée par MM. Salaheddine Mezouar, ministre de l'Economie et des finances, Ahmed Reda Chami, Saâd Hassar, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Intérieur, Anass Alami, Directeur général de CDG Développement, et Mohamed Benbrahim El Andaloussi, président du conseil d'administration de la société MIDPARC.

Concernant la deuxième convention relative à la mise en place de la plateforme industrielle intégrée de Tanger, elle a été signée par MM. Salaheddine Mezouar, Ahmed Reda Chami, Saâd Hassar et Youssef Latif, membre du directoire de l'Agence Spéciale Tanger Méditerranée.

Il s'agit également d'une convention relative à la création d'un Fonds d'investissement public-privé dédié au financement des PME, doté de 430 millions de DH.

Ce fonds a pour objet de réaliser, directement ou indirectement, toutes opérations liées à la prise et détention de participations minoritaires et majoritaires dans des petites et moyennes entreprises marocaines.

Ont signé cette convention MM. Salaheddine Mezouar, Ahmed Reda Chami, Houcine Itaoui, directeur général de la Caisse Centrale de Garantie, Khalid Chami, directeur général de la Société Générale Marocaine de Banques, Mohamed El Alaoui El Abdellaoui, directeur général de la Caisse Marocaine de Retraite, Moulay Hafid Elalamy, PDG de CNIA Saada Assurance.

Elle a été aussi signée par MM. Guido Prud'Homme, représentant de la Banque européenne d'Investissement au Maroc, Juwel Dalego, directeur de l'agence française pour le développement au Maroc, Wolfgang Reuss, premier vice-président de la Banque de développement allemande KfW pour la région MENA, Isabelle Bebear, directrice générale déléguée de CDC Entreprises et Brahim El Jai, président de la Société marocaine d'investissement.

La quatrième convention porte sur la création d'un Fonds d'investissement public-privé dédié au financement des PME, doté de 400 MDH.

Ce fonds a pour objet de réaliser, directement ou indirectement, toutes opérations liées à la prise et détention de participations minoritaires et majoritaires dans des petites et moyennes entreprises marocaines.

Elle a été signée par MM. Salaheddine Mezouar, Ahmed Reda Chami, M. Houcine Itaoui, Mohamed El Kettani, PDG d'Attijariwafa Bank, Mohamed Benchaaboun, PDG de la Banque Centrale Populaire, Moulay Hafid Elalamy, Khalid Cheddadi, PDG de la Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraites, Ramsès Arroub, PDG de WAFA Assurance.

Ont également signé cette convention MM. Daniel Antunes, PDG de Axa Assurance Maroc, Hicham Belmrah, président du directoire de MAMDA-MCMA, Bassim Jai Hokaimi, PDG de ATLAMED et Karim Fath, directeur général d'Attijari Invest.

Quant à la cinquième convention, conclue entre les partenaires fondateurs du programme INMAA, elle concerne la définition des conditions et des modalités de mise en oeuvre de ce projet ainsi que les engagements des parties.

Elle a été signée par MM. Salaheddine Mezouar, Ahmed Reda Chami, Mostafa Terrab, PDG de l'Office Chérifien des Phosphates, Latifa Echihabi, directrice générale de l'Agence Nationale pour la Promotion de la Petite et Moyenne Entreprise, Othman Benjelloun, PDG de la Banque Marocaine du Commerce Extérieur, Mohamed El Kettani, Mohamed Benchaaboun et Mourad Taoufiqi, directeur général de McKinsey & Company Maroc.

La sixième convention est relative à la mise en place du programme de promotion de la santé et de la sécurité au Travail (2011 - 2014).

Elle porte sur l'opérationnalisation par l'Institut national des Conditions de vie au travail du programme de promotion de la santé et la sécurité au travail à travers notamment la sensibilisation et la mise à niveau des entreprises.

Elle a été signée par MM. Salaheddine Mezouar, Jamal Rhmani, ministre de l'Emploi et de la formation professionnelle, Ahmed Reda Chami, Latifa Echihabi et Abdeljalil El Kholti, directeur de l'Institut national des Conditions de vie au travail.

Pour ce qui est de la septième convention, elle porte sur la mise en place et la gestion de l'Institut de Formation aux métiers de l'industrie automobile de Kénitra.

Elle a été signée par MM. Salaheddine Mezouar, Jamal Rhmani, Ahmed Reda Chami, Javier Navarro Vasquez, directeur de la société Edonia, Josu Ugarte, président de la Corporation Mondragon et Joaquin Cezon, président de la Commission Industrie et Energie de la Chambre de commerce de Saragosse.

Par la même occasion, le Souverain a décoré plusieurs personnalités étrangères et marocaines pour leur contribution au développement industriel et économique du Royaume.

Il s'agit de MM. Stefaan Vandevelde, président des réseaux de distribution électrique et électronique au groupe américain "Delphi" à Tanger, Mariano De Torres, vice-président de gestion des systèmes d'énergie électrique en Europe et en Afrique au groupe " Lear Corporation " (Tanger) et Guy Moraux, président du groupe " BM Electronic Systems " (Casablanca), que le Souverain a décorés du Ouissam Alaouite de l'Ordre d'Officier.

SM le Roi a également décoré du Ouissam de mérite national (Al Moukafaâ Al Wataniya) de l'Ordre d'Officier, M. Ali Maâmah, président du groupe " Sinfa Maroc" (Casablanca), Abdellah Zoheir,

président Sofmag (Mohammedia) et Mustapha Laghrari Zougari, directeur général de la société " Tuyauto " à Casablanca.

Cette cérémonie s'est déroulée en présence des présidents des deux chambres du Parlement, des conseillers de SM le Roi, de membres du gouvernement et de plusieurs opérateurs économiques marocains et étrangers.
MAP